

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 212

présenté par

Mme Pasquini, Mme Arrighi, M. Thierry, Mme Sebaihi, Mme Taillé-Polian, M. Taché, Mme Sas, M. Peytavie, Mme Rousseau, Mme Regol, M. Raux, Mme Pochon, M. Lucas, Mme Laernoës, M. Julien-Laferrière, M. Iordanoff, Mme Garin, M. Fournier, Mme Chatelain, M. Ben Cheikh, M. Bayou et Mme Belluco

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer l'alinéa 139.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les magistrats financiers notent depuis 2011 «une baisse continue de la présence sur la voie publique», avec un taux d'environ 39 % cette année-là, contre un peu moins de 37 % en 2020, dans la police. Or, plutôt que de privilégier des politiques globales comme la doctrine de la police de proximité qui nécessitent des recrutements intelligents dans les quartiers prioritaires, le choix qui semble être fait est celui d'une extension du "travailler plus pour gagner plus" dans la fonction publique. Nous récusons ce schéma de pensée qui se répand dans toutes les politiques publiques, comme c'est le cas dans l'Education Nationale avec le pacte proposé pour les enseignants.